



Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté Point n°2014/34 du 21 août 2014

| A la Une |

Analyse des déclarations obligatoires (DO) des mésothéliomes de 2012 : Première année de fonctionnement du dispositif national

Les mésothéliomes sont devenus, par décret en janvier 2012, la 31^e maladie à DO. Sa mise en place est réalisée au sein de chaque région, avec la Cellule de l'InVS en région (Cire), l'Agence régionale de santé (ARS), le Réseau régional de cancérologie (RRC) et en lien avec l'équipe du Programme national de surveillance du mésothéliome (PNSM) dans les régions concernées.

Objectifs épidémiologiques :

- Renforcer, à partir des notifications des médecins, la surveillance de tous les mésothéliomes, en complément du PNSM qui concerne exclusivement ceux de la plèvre dans 21 départements ;
- Améliorer la connaissance des facteurs d'exposition professionnelle et environnementale par la mise en place d'enquêtes « DO-Méso »

Exhaustivité de la DO

Si l'on se base sur l'ordre de grandeur du nombre annuel de cas attendus de mésothéliome tous sites, compris entre 800 et 1 200 mésothéliomes, on peut considérer qu'au niveau national, au 30/04/2013, la DO a permis d'enregistrer 618 nouveaux cas de mésothéliome diagnostiqués en 2012, soit entre 51 % et 77 % des cas attendus. Au 15/02/2014, compte tenu des 41 nouveaux cas de 2012 notifiés tardivement, le niveau d'exhaustivité nationale atteint a progressé de 5 %, soit entre 56 % et 82 %.

Il existe également des différences importantes dans le niveau d'exhaustivité atteint par région. Au 30/04/2013, un tiers des régions étaient proches de l'exhaustivité (comme en Bourgogne). À l'inverse, certaines régions (comme la Franche-Comté) présentaient un niveau d'exhaustivité plus faible. Toutefois la situation a encore évolué depuis en fonction des notifications reçues pour chaque région.

Enquêtes « DO-Méso »

Ces enquêtes sont actuellement testées dans 8 régions métropolitaines volontaires dont la Franche-Comté. Elles sont réalisées par la Cire ou les équipes locales du PNSM (cas de la Franche-Comté). L'objectif est d'évaluer la faisabilité de ces enquêtes et leur pertinence pour répondre aux objectifs de renforcement des connaissances sur les expositions à l'amiante et autres fibres. Un bilan sera établi en 2015.

Le système de surveillance des mésothéliomes par la DO est donc toujours en phase de structuration et de montée en puissance. Les premiers résultats sont encourageants mais ni l'exhaustivité ni le délai de déclaration ne sont actuellement stabilisés. Plus encore que les données nationales, les données régionales doivent donc être utilisées avec prudence. Elles reflètent l'état des notifications par région, au moment de l'analyse et donnent une indication sur le taux minimal dans la région.

Référence

[Chérie-Challine L, Bonnet N, Imbernon E. Déclaration obligatoire des mésothéliomes. 2012. Saint-Maurice : InVS : 2014. 63 p](#)

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 21/08/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	5	6	4	7	4
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6
Légionellose	40	49	54	31	26	75	40	26
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	9	26	17	22	19

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 21/08/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	3	12	0	2	1	13	0	5	4	17	0	5	1	2	0	4
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	1	6	0	3	0	10	0	0	0	4	0	5

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

 Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir  Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

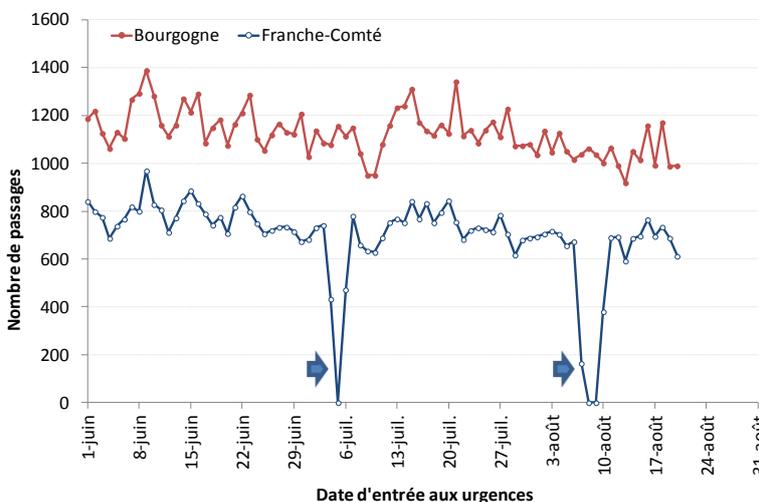
Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté. (l'activité du 7 au 9 août n'a pas été remontée sur le serveur régional suite à un problème informatique : le GCS Emosist-FC a pris en charge de récupérer ces données auprès des centres hospitaliers)

Complétude : Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Montbard, Clamecy, Decize et Nevers n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1, 2 et 3.

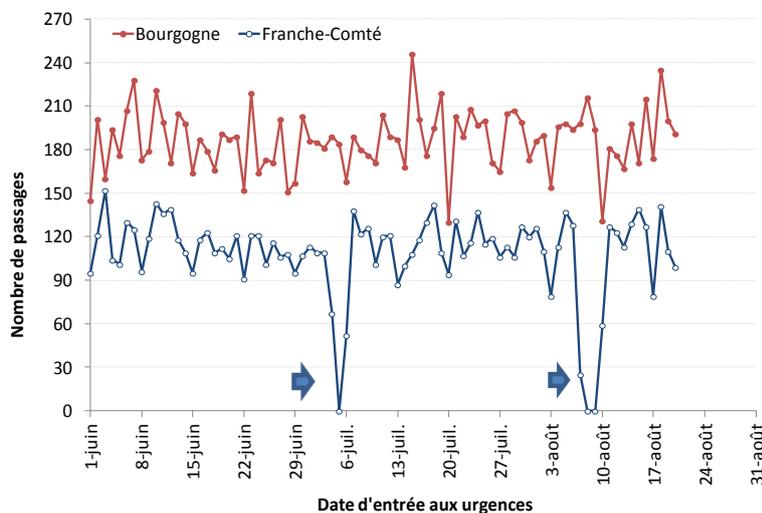
| Figure 1 |

Nombre de passages par jour aux urgences par région



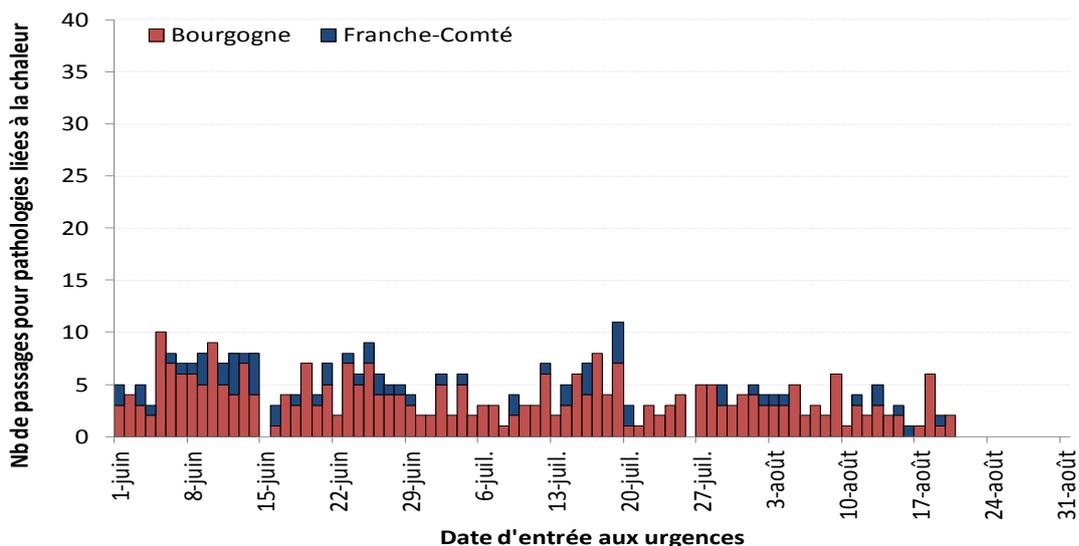
| Figure 2 |

Nombre de passages par jour aux urgences des plus de 75 ans par région



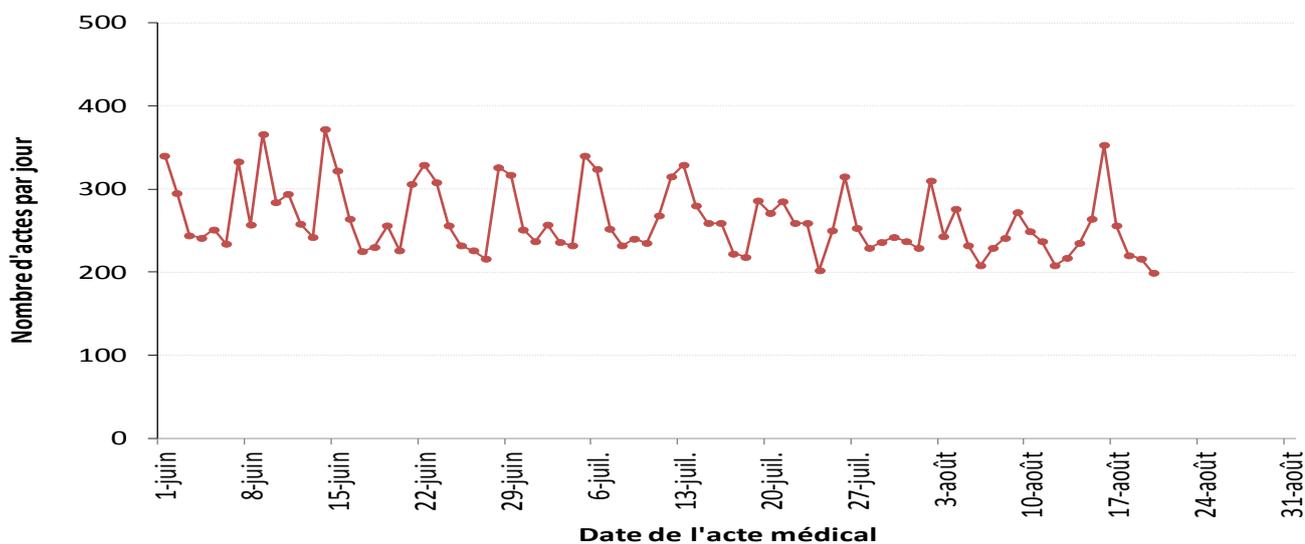
 Un problème informatique est apparu le 5 juillet ainsi que du 7 au 10 août pour la Franche-Comté expliquant la baisse de la courbe des données. Le GCS Emosist-FC a été sollicité afin de récupérer ces données.

Nombre de passages aux urgences par jour pour pathologies liées à la chaleur** par région

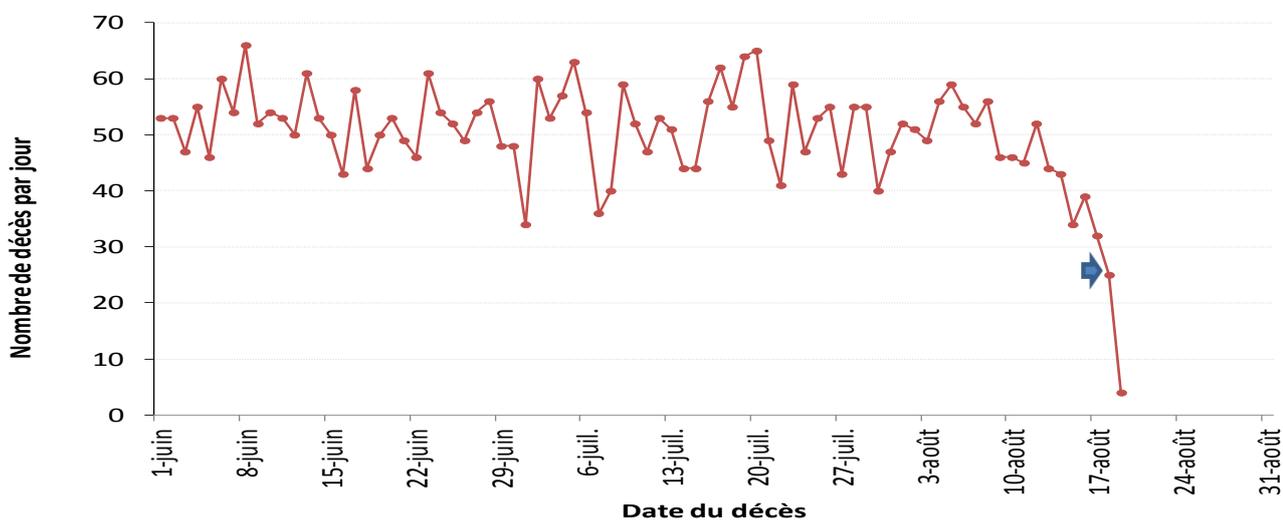


** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nombre d'actes journalier SOS Médecins des 2 régions



Nombre de décès journalier issus d'états civils des 2 régions



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

